

## DISCOURS DU MAIRE

Afin de respecter les dispositions rattachées à l'article 955 du code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter un rapport, résumant la situation financière de notre municipalité à la fin de l'année 2015.

Maintenant, que seront les résultats anticipés pour 2016?

Étant donné que l'année en cours n'est pas terminée, je vais vous informer seulement sur son orientation financière.

### États financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015

#### Fonds d'administration et état des résultats :

<b>Recettes :</b>	<b>1 137 837 \$</b>
<b>Dépenses :</b>	<b>1 039 261 \$</b>
<b>Surplus :</b>	<b>98 576 \$</b>

En résumé, au 31 décembre 2015, nous avons un surplus accumulé de 524 250,22 \$ incluant le dernier exercice financier et 33 252,50 \$ dans un fonds réservé pour le remplacement de la salle paroissiale.

Pour l'année se terminant le 31 décembre 2016, la municipalité devrait réaliser un surplus accumulé.

### Ce que nous a réservé l'année 2016?

Afin de respecter la loi qui demande que cette présentation soit rédigée en automne afin qu'elle soit lue à la réunion du conseil municipal de novembre, je dois extrapoler sur certains renseignements que je me permets de vous donner.

Notre parc éolien, « Fleur de Lys Éoliennes Saint-Damase » dont la municipalité est copropriétaire, fêtera son deuxième anniversaire d'exploitation le 2 décembre 2016. Ainsi, nous pouvons vous assurer que le choix du site et des équipements utilisés démontre que c'est un projet exceptionnel. Le rapport sur l'efficacité du vent et des revenus qui y sont rattachés est tout aussi inhabituel, ce qui permet à notre municipalité et aux propriétaires terriens de recevoir des redevances plus qu'excellentes. J'ai reçu un appel téléphonique du représentant d'Algonquin Power m'informant que la municipalité recevra, dans les prochains jours, un chèque de 140,000 \$ représentant un dégrèvement d'impôt suite à la construction du projet.

Comme par les années passées, des travaux de réfection importants ont été apportés à plusieurs de nos rangs. De plus, des travaux de décohesion et de pavage ont été réalisés à l'entrée du Rang 8 Est par Les Pavages des Monts. Il y a eu amélioration des équipements à la station de distribution de l'eau potable. Nous avons construit un petit bâtiment à l'entrée du site des bassins des eaux usées. Nous avons installé la téléphonie IP dans tous les édifices municipaux. Nous avons réalisé des travaux sur l'avenue du Centenaire pour permettre la construction d'une nouvelle résidence.

Notre projet de redonner ses lettres de noblesse à notre bureau municipal par la rénovation et la modernisation de cet édifice est terminé et nous pouvons affirmer que c'est une réussite. J'ai été surpris lorsque certains visiteurs (journalistes) m'ont confié que nous avons un hôtel de ville exceptionnellement beau et adapté à notre petite municipalité.

Mais ce n'est pas fini, notre projet principal qui est en préparation, c'est le remplacement de notre salle communautaire par un édifice mieux adapté à nos besoins et surtout plus sécuritaire. À cette fin, nous avons reçu une lettre de confirmation du MAMOT nous informant que nous sommes sur la liste des projets

prioritaires pour recevoir une subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1. À la suite de quoi, nous avons débuté les préparatifs par une négociation avec la Commission scolaire afin d'acheter du terrain, nécessaire à la construction. De plus, nous avons fait réaliser l'étude géotechnique et la phase 1 environnementale du terrain pour la future construction. Nous avons été en appel d'offres public pour les services professionnels d'architecture et d'ingénierie. Ce sont les firmes Goulet et Lebel et TétraTech qui ont été choisies. Nous travaillons présentement avec la firme en architecture pour la préparation des plans et devis. Comme vous pouvez le constater, le projet avance bien et nous continuons de travailler avec le ministère et les autres intervenants pour la réalisation de ce projet. Nous croyons qu'au printemps ou à l'été 2017, l'entrepreneur devra être choisi pour la construction.

Durant la dernière année, nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle niveleuse pour remplacer celle qui nous aurait demandé un investissement majeur. De plus, cet achat a été complété ici au niveau local.

### **Maintenant, soyons plus terre à terre**

Au mois de juin, nous avons reçu la visite du président de la Caisse Populaire de Mont-Joli-Est de la Mitis, monsieur Fortin, ainsi que celle de la directrice générale, madame Abel, qui sont venus nous informer de la fermeture prochaine du point de service de Saint-Damase. Comme nous sommes fiers de nos institutions, surtout qu'elles ont été fondées depuis nombre d'années par nos grands-parents et nos pionniers de cette paroisse. Le conseil municipal et la Corporation de Développement se sont opposés à cette fermeture pour des raisons évidentes. Après trois réunions avec notre population, dont la dernière organisée par la Caisse elle-même, nous étions là, présents (des gens de la municipalité et membres de la Caisse) pour défendre l'existence de notre point de service. Malheureusement, même si plusieurs citoyens se sont levés et ont apporté des arguments, ils n'ont pas été pris en considération par les administrateurs de la caisse. Ainsi donc, la fermeture a été annoncée officiellement pour le 31 décembre 2016. Actuellement, un comité local a été organisé et des rencontres sporadiques avec les dirigeants de la caisse sont prévues, afin de trouver des solutions de remplacement.

Comme vous pouvez le constater, l'année 2016 a été riche en rebondissements. Nos discussions lors des réunions du conseil municipal ont été très animées sur des projets, tous aussi importants les uns que les autres, et ce, pour l'avenir de notre municipalité.

Vos représentants au conseil municipal, mesdames Mélanie Bélanger, Marjolaine Dubé D'Astous, Chantal Gendron, Johanne Caron, messieurs Martin Carrier et Mario Gendron se sont impliqués et ont travaillé très fort, comme des élus responsables de leurs dossiers. Notre directrice générale, madame Colette D'Astous, est également un rouage essentiel au bon fonctionnement de la municipalité. Bravo à toutes et à tous! **Ensemble, nous formons une équipe formidable.**

Du côté de la MRC, je siège sur différents comités et conseils d'administration : la corporation de gestion de Val-D'Irène, la SADC, la compagnie gestionnaire de notre part sur le parc éolien du Lac Alfred et la régie intermunicipale des MRC de la Matapédia et de la Mitis en gestion des matières résiduelles, le comité éolien Matapédien, le comité des versants d'eau du Bas-Saint-Laurent, le plan d'intervention en infrastructures routières locales, sur le PGMR et enfin sur le comité de la révision des îlots déstructurés sous l'égide de la loi 59.

Un rappel, suite à l'achat de 10 % des actions du parc éolien du Lac Alfred, la MRC de La Matapédia est maintenant propriétaire pour un maximum de 30 mégawatts provenant des infrastructures que vous apercevez sur les monts Notre-Dame, contrefort au sud-ouest de la Vallée de la Matapédia. Nous devenons ainsi, un joueur important dans la gestion de ce consortium énergétique composé des firmes EDF, Enbridge et des MRC de la Matapédia et de la Mitis. De plus, nous avons notre mot à dire concernant les projets éoliens de Roncevaux et Mathieu Riou faisant partie, comme MRC, dudit consortium responsable de leur construction.

## Ma vision pour 2017

Nous désirons bâtir une municipalité solide, mais surtout vitalisée, au sein de la MRC de La Matapédia. Nous allons travailler afin de mener à bien les projets en cours et nous préconiserons la continuité dans le choix de nos politiques.

Notre principal projet sera sans aucun doute la construction de notre nouvelle salle communautaire. Nous espérons voir sa réalisation à l'été 2017, et à l'automne, nous pourrions faire le lancement officiel et recevoir notre population dans le nouvel édifice.

Les trois municipalités Sayabec, Saint-Noël et Saint-Damase s'unissent pour obtenir une subvention gouvernementale dans le cadre du *Programme Réhabilitation du réseau routier local* pour refaire la route du Lac Malcom. Les travaux devraient débuter à l'été 2017 du côté de Sayabec vers Saint-Damase. La réfection de cette route n'est pas un luxe et a pour but d'améliorer notre sortie vers la Matapédia. Tous les travaux devront être réalisés d'ici la fin 2019.

À La Matapédia, nous avons décidé de conserver le CLD selon une structure intégrée à la MRC. Bien entendu, nous avons amené certains changements au cours de la dernière année et modifier les responsabilités de chacun selon les besoins.

Ainsi notre représentant monsieur Steve Ouellet, agent de développement rural et territorial, fait partie depuis la dernière année de la MRC de La Matapédia. Il est un atout important pour l'avenir de notre municipalité. Nous devons tous ensemble générer des idées et les publier. Soyez assurés que quelqu'un va les mettre sur la table à dessin. **Surveillez bien ce que nous allons réaliser pour notre devenir.**

Politiquement, notre relation avec les instances politiques dont Monsieur Pascal Bérubé, député au provincial, et Monsieur Rémi Massé, député au fédéral, sont étroites et bien établies. Celle que nous avons avec l'administration municipale des municipalités avoisinantes, que ce soit ici dans la Matapédia ou chez nos voisins de la Mitis et de la Matanie, nous permet d'entretenir un échange continu et constructif.

Ce que je peux faire pour le meilleur de notre municipalité, c'est de continuer à siéger au conseil des maires de la Matapédia afin de bien nous positionner. Comme j'ai une grande confiance envers les services professionnels offerts par la MRC et que nous leur versons une quote-part annuelle, nous allons nous efforcer d'utiliser plus souvent l'expertise de leurs employés.

Au niveau régional, le principal projet est le remplacement de l'édifice abritant les bureaux de la MRC par un nouvel immeuble appartenant à cette institution et mieux structuré pour les besoins de notre grande région de la Matapédia.

À plus long terme, nous souhaitons conserver cette vitalité que représentent nos industries : de la forêt et la transformation du bois, l'agriculture et le tourisme. Nous espérons la continuité de la croissance de l'industrie du bois qui est, pour notre municipalité, une génératrice d'emplois.

Je tiens à vous rappeler que les réunions régulières de votre conseil municipal sont ouvertes au public. Vous êtes donc invités à y assister et à utiliser la période de questions pour bien comprendre les orientations de votre municipalité.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, s'impliquent dans nos organismes municipaux. Cela va de soi, car la vitalité de notre municipalité débute par la présence d'organisations en santé et engagées dans leur milieu.

Toujours en conformité avec l'article 955 du code municipal, je dois vous présenter la liste des contrats dont la dépense est supérieure à 25 000 \$ et qui ont été conclus au cours de la dernière année :

• Les Pavages des Monts :	28 459,70 \$
• Les Entreprises Yvon D'Astous & Fils (incluant l'achat de la niveleuse)	52 108,10 \$
• Construction Gide April inc.	117 971,78 \$
• MRC de La Matapédia	123 443,63 \$

Selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux pour l'année 2016, la rémunération du maire est de 3 495,20 \$ et celle de chaque conseiller est de 1 165,06 \$. L'allocation de dépenses au montant de 1747,60 \$ est allouée au maire et un montant de 582,54 \$ à chaque conseiller.

Enfin, en cette période de festivités, je m'associe à mon conseil municipal et à ma conjointe, Denise, pour souhaiter « **Joyeux Noël et bonne et heureuse Année** » à tous.

JEAN-MARC DUMONT, maire

